

UNIR LES VOIX FÉMINISTES DE LA RÉGION MENA POUR AFFRONTER LES DÉFIS D'AUJOURD'HUI

DU 28 AU 30 AVRIL 2025 CASABLANCA









Les droits des femmes sont brandis dans les discours politiques, affichés comme des engagements solennels, mais les avancées concrètes sur le terrain restent insuffisantes. Pire encore, un retour en force des courants conservateurs remet en question des acquis essentiels, fragilisant les cadres juridiques et institutionnels censés garantir l'égalité de genre et lutter contre les violences basées sur le genre.

Dans la région MENA, ces régressions s'accentuent sous l'effet de crises multiples, où les résistances politiques et socioculturelles freinent les réformes indispensables. Selon la Banque mondiale, 40 % des femmes de la région ont subi des violences conjugales physiques ou sexuelles au cours de leur vie, faisant de cette région la deuxième plus touchée au niveau mondial. Malgré des avancées législatives notables, leur mise en œuvre demeure incomplète, laissant des millions de femmes sans protection effective. Par ailleurs, les inégalités économiques persistent : la participation des femmes au marché du travail, à seulement 16 %, reste la plus faible au monde, limitant leur autonomie financière et leur capacité à fuir des situations de violence.

Face à ces constats alarmants, les organisations féministes maghrébines se mobilisent pour structurer un plaidoyer commun et élaborer des stratégies cohérentes en réponse aux dynamiques anti-droits qui menacent les libertés individuelles. C'est dans ce contexte que l'Alliance féministe pour mettre fin aux violences faites aux femmes et à leurs enfants au Maghreb a publié son premier rapport de plaidoyer, fruit d'un travail collectif porté par des voix engagées, qui appelle à garantir une prise en charge holistique des femmes survivantes de violences, à reconnaître juridiquement le statut des mères célibataires pour assurer l'égalité des droits pour tous les enfants et à établir des lois successorales égalitaires afin de poser les fondements d'une justice patrimoniale entre les sexes.

Le séminaire régional, organisé par Batik International **du 28 au 30 avril 2025 à Casablanca** dans le cadre du projet Ajyal Égalité financé par Expertise France, s'inscrit dans la continuité de cette dynamique collective. Il vise à renforcer les liens de sororité politique et à porter des revendications communes en faveur des droits des femmes. Pendant trois jours, militantes et organisations féministes de la région MENA, aux côtés d'expertes internationales, se réuniront pour affiner leurs stratégies de plaidoyer, mutualiser leurs expériences et renforcer leurs capacités d'action face aux défis actuels.

Animé par Soumicha Riyaha, experte consultante en droits humains, cet événement offrira des espaces de réflexion collective, des ateliers collaboratifs et des sessions stratégiques pour outiller les organisations féministes dans leur lutte pour l'égalité. Ce séminaire est une véritable plateforme d'échange d'expériences, où les participantes partagent leurs vécus lors d'opportunités marquantes comme la 69° session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW 69), ainsi que leurs retours sur des campagnes de plaidoyer éprouvées et des stratégies mises en œuvre sur le terrain. Ces échanges nourrissent les réflexions communes et favorisent l'élaboration de stratégies collectives pour consolider la solidarité féministe régionale et impulser des actions concrètes.

La formatrice





Soumicha Riyaha

Psychologue de formation et experte régionale, Soumicha dispose de plus de 25 ans d'expérience dans la formation et le développement de programmes, tant au niveau national que régional. Reconnue pour son engagement en faveur des droits humains et de l'égalité de genre, elle a occupé des postes clés, notamment à la tête de la Commission régionale des droits humains de Casablanca-Settat et en tant que coordinatrice de programme à l'Institut arabe des droits de l'Homme.

Présidente de l'Association marocaine des droits des femmes, elle intervient régulièrement sur des thématiques liées au plaidoyer, à la planification stratégique et à la gouvernance. Elle est également femmes et les violences basées sur le genre.



Les intervenantes Journée 1



Noémie Gardais

Spécialisée sur l'égalité de genre et les enjeux de droits et de santé sexuelle et reproductive, Noémie Gardais est chargée de plaidoyer international au Planning familial français depuis 2 ans. Elle a précédemment travaillé pour le ministère français des Affaires étrangères et a participé à la rédaction de la Stratégie extérieure de la France sur les questions de droits et de santé et droits sexuels et reproductifs 2023 - 2027.

PLANNING FAMILIAL



Aatifa Timjerdine

Titulaire d'un DEA en sociologie et diplômée en sciences de l'éducation, psychopédagogie et technique de communication, Aatifa Timjerdine est également Présidente de l'Association Démocratique des femmes du Maroc (ADFM).

ADFM



Yousra El Barrad

Membre de la Fédération des Ligues des droits des femmes – FLDF depuis 2009, Yousra est une activiste féministe pour l'égalité et la justice des genres. Elle est docteure en science de Gestion et spécialiste des approches transformatrices Genres

FLDF

Les intervenantes Journée 2



Léna Collette

Chargée de plaidoyer et de relations extérieures pour Amnesty International France, Léna y porte le plaidoyer haut-niveau et multilatéral (ONU, UE, organisations intergouvernementales). Elle se mobilise sur tout ce qui concerne la diplomatie que porte la France, soit sur la scène multilatérale, soit dans ses relations bilatérales avec des Etats, dont nombreux commettent de graves violations des droits humains. Son objectif : demander à la France de placer les droits humains au cœur de sa politique étrangère, et donc d'encourager ses partenaires diplomatiques à les respecter.

AMNESTY INTERNATIONAL



Nadia Aït Zaï

Nadia Aït Zaï est docteure en droit, avocate agréée près de la Cour suprême d'Algérie et maître de conférences à l'Université Alger I. Experte en droits humains, elle a contribué à des réformes juridiques majeures, notamment au Code de la Famille algérien, et préside la Fondation pour l'Égalité / CIDDEF. Chevalier de l'Ordre de l'Étoile (Italie, 2018), elle est membre active de réseaux internationaux et auteure de nombreuses publications sur les droits des femmes et des enfants.

FONDATION POUR L'EGALITE



Yosra Frawes

Yosra Frawes, avocate tunisienne, est une défenseure des droits humains, notamment des femmes et des groupes vulnérables. Elle a joué un rôle clé dans la réforme législative post-révolution et l'adoption de la loi n°58 de 2017 contre les violences faites aux femmes. Présidente de l'ATFD de 2018 à 2021, elle a milité pour l'égalité des sexes, y compris en matière d'héritage. En 2022, elle a reçu le Prix Anne Klein pour son engagement.

FIDH

Lundi 28 avril

Mobiliser les mécanismes internationaux et planifier une action de plaidoyer

9:00 Accueil des participant es et mot de bienvenue

9:30 Comprendre les dynamiques de la CSW69 et les offensives anti-droits.

10:30 Retour sur la CSW69 : Quels enjeux face à la montée en puissance des mouvements conservateurs et anti-droits?

(Planning Familial – Noémie Gardais)

Lors de la CSW69, les offensives conservatrices contre les droits des femmes et les minorités se sont intensifiées, notamment sur les droits sexuels et reproductifs. Entre pressions diplomatiques, stratégies anti-choix et reculs politiques, cette intervention analysera les dynamiques en jeu, les résistances féministes et les leviers d'action pour poursuivre la mobilisation.

11:30 <u>Exercice de groupe</u>: Cartographier les recommandations de la CSW69 et identifier leur portée pour le contexte national/local



12.30

14:00 <u>Interventions croisées</u>: Mettre en œuvre les engagements de la CSW69 à l'échelle locale et régionale

Le mouvement féministe : de l'égalité sans réserve à l'Harmonization Now

(Aatifa Timjerdine - ADFM)

Plaidoyer dans le cadre de la CSW, leçons apprises et perspectives

(Yosra El Barrad - FLDF)

15h45 <u>Atelier:</u> Concevoir une action de plaidoyer féministe locale basée sur une recommandation de la CSW

Mardi 29 avril

Comprendre et structurer le plaidoyer dans un contexte de crises

9:00 Accueil des participant es et rappel de la première journée

9:30 Attaques contre le multilatéralisme et l'universalité des droits humains : cadres, récits et stratégies adverses



10:30 <u>Intervention</u>: Contrer les attaques contre le multilatéralisme et l'universalisme des droits humains

(Amnesty International – Léna Collette)

Face aux attaques croissantes contre le multilatéralisme et l'universalité des droits humains, Amnesty International souligne l'urgence d'une réponse stratégique et coordonnée. Il s'agit de cartographier les forces en présence, bâtir des alliances adaptées, anticiper les crises et structurer un contre-récit mobilisateur. En adoptant une approche proactive, il est possible de contrer les discours anti-droits et de préserver les fondements universels des droits humains.

11:30 <u>Exercice de groupe:</u> Mapping des alliances et récits des participant.es



12.30

14:00 <u>Interventions croisées</u>: Expériences et défis dans la défense des droits en période de tension au Maghreb

Exemple pratique d'élaboration d'un plaidoyer en Algérie

(Fondation pour l'Égalité – Nadia Ait Zai)

Le mouvement féministe tunisien: lecture militante sur les avancées pendant la transition et les reculs depuis le coup d'Etat de 2021

(FIDH - Yosra Frawes)

15h45 <u>Intervention:</u> L'impact de l'instabilité politique et de la droitisation sur les droits et la santé sexuels et reproductifs

(Planning Familial – Noémie Gardais)

16h30 **Débat**: Renforcer la résilience des luttes féministes

Mercredi 30 avril Rédiger des rapports parallèles et thématiques

9:00 Accueil et rappel des éléments abordés les deux premiers jours

9:30 <u>Présentation théorique</u>: Comprendre le rôle des rapports parallèles (objectifs, méthodologie et impact sur les mécanismes de suivi des droits des femmes)

10:30 <u>Présentation théorique:</u> Exigences des différentes instances (CEDAW, CSW, etc.)



11:15 <u>Exercice de groupe</u>: Décryptage d'un rapport existant (structure, langage, recommandations)



12.30

14:00 <u>Présentation théorique</u>: Méthodes de collecte, structuration des constats et formulation des recommandations stratégiques



15:45 <u>Atelier pratique</u>: Rédaction d'un extrait de rapport et débriefing collectif



16h45 Bilan de la journée, évaluation et conclusion du séminaire

Information pratiques



LOGEMENT ET LIEU DU SÉMINAIRE

4 ou 5 nuits à l'Hôtel Campanile (Casablanca)

<u>Adresse</u>: ANGLE Boulevard Mohamed V Téléphone: +212 5224-16025



Le trajet entre l'aéroport et l'hôtel est d'environ 1 heure en voiture Une navette viendra récupérer les participant.e.s à l'aéroport.

CONTACT

Nguépelbbé Tokinon

WhatsApp: +33 7 66 55

52 43

Mail: ntokinon@batik-

international.org

Clara Di Leone

WhatsApp: +33 6 44 71

05 20

Mail : plaidoyer@batik-

international.org

Police nationale: 112

SOS Médecins Casa: 05 22 44 44 44

SAMU – Urgence médicale: 05 22 25 25 25

Aéroport International Mohammed V: +212

5225-39040

Pour vos déplacements personnels, vous pouvez appeler un taxi depuis l'hôtel ou encore télécharger l'une de ces applications mobiles: INDRIVE, CAREEM



CONSEILS AUX VOYAGEUR.EUSE.S

La ville Casablanca bénéficie d'un niveau de sécurité élevé.

Cependant, il est recommandé de rester vigilant, d'éviter les attroupements et de respecter les consignes de sécurité données par les autorités locales et vos pays d'origine. Si besoin, vous pouvez vous référer aux recommandations du site "Conseils aux voyageurs" tenu par le Ministère français des Affaires étrangères.





En partenariat avec :







INFORMATIONS PRATIQUES

Hôtel Campanile (Casablanca)

Adresse: ANGLE Boulevard Mohamed V

Téléphone : +212 5224-16025

Contact BATIK Int : Nguépelbbé Tokinon

WhatsApp: +33 7 66 55 52 43

Clara Di Leone

WhatsApp: +33 6 44 71 05 20





Ce séminaire est organisé avec l'appui d'Expertise France